

# Communiqué

## Transformation numérique

### La Ville se dote de lignes directrices pour définir et soutenir sa stratégie

En marche depuis plusieurs années à la Ville de Lausanne, la transformation numérique vise à faire bénéficier la population et l'administration communale du potentiel lié aux opportunités qu'offre la digitalisation. Aujourd'hui, des lignes directrices guident et soutiennent la concrétisation de la stratégie numérique de la Ville. Trois réalisations récentes illustrent comment ce changement peut faciliter le quotidien des Lausannois.es.

Pour assurer une transformation numérique maîtrisée et harmonieuse, la Commune soutient celle-ci par des lignes directrices ambitieuses et durables. Ces lignes conduisent à la formalisation d'une stratégie adéquate et adaptée à la Ville et aux besoins de ses habitant.e.s.

1. **Efficacité, optimisation et simplification des processus administratifs** : pour un service public optimisé et centré sur l'efficacité.
2. **Immédiateté et disponibilité des prestations** : un service public numérisé pour faciliter, accélérer et fiabiliser les démarches des habitants en diminuant le temps de traitement des demandes.
3. **Inclusion** : des prestations accessibles à toutes et tous afin de rapprocher l'administration de toutes les populations.
4. **Responsabilité et transparence** : un précieux équilibre entre transparence et protection des données.
5. **Innovation et qualité de vie** : penser écosystème pour une ville intelligente (Smart City).
6. **Transversalité, agilité et création de valeur** : mise en réseau des compétences des individus, une organisation qui s'adapte avec des métiers nouveaux.

Dans ce cadre, le Service d'organisation et d'information (SOI) a non seulement comme mission d'assister les différentes directions et services de l'administration pour la création et mise en œuvre de projets en lien avec les lignes directrices, mais il identifie aussi tous ceux qui existent déjà et illustrent les bénéfices du numérique. En voici trois exemples concrets réalisés selon ces lignes :

- Pour la direction de l'enfance, de la jeunesse et des quartiers :  
**Gestion des présences des enfants dans les structures parascolaires** : les équipes éducatives du Service d'accueil de jour de l'enfance sont équipées de smartphones qui leur permettent de gérer les présences et absences des enfants. Ce logiciel, conçu dans ce sens, permet d'augmenter la sécurité des enfants, de simplifier le travail des relevés de présences des enfants et d'automatiser le flux d'informations transmis à l'administration à l'aide d'un smartphone relié à la base de données centrale.
- Pour la direction de la sécurité et de l'économie :  
**Nouvelle prestation en ligne pour demander la déclaration de résidence** : chaque année, ce ne sont pas moins de 30'000 demandes pour l'obtention d'une déclaration de résidence qui sont traitées. Pour éviter les déplacements aux guichets du Service du contrôle des habitants, une prestation en ligne permet aux Lausannois.es de recevoir le document plus rapidement par voie

informatique. A ce titre, le SOI a développé un système pour la vérification de conformité du document une fois remis à l'entité demandeuse, en garantissant ainsi la sécurité de l'information.

- Pour la direction des sports et cohésion sociale :  
**Application Repere** : cette application utilisée par le Service social et le Service du travail permet d'intégrer de manière innovante une répartition équitable et automatique des rendez-vous des bénéficiaires au sein des équipes ainsi qu'un système de rappel par SMS. Elle a, en outre, permis de diminuer jusqu'à 50% l'absence des usager.ère.s à leurs rendez-vous.

La Ville poursuit donc ainsi sa mue numérique en suivant des lignes directrices précises visant à assurer l'optimisation des processus, la réduction des délais ou encore la fiabilisation des interactions tout en créant de la valeur pour ses collaborateur.trice.s et sa population.

La Municipalité de Lausanne

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Natacha Litzistorf, directrice du Logement, de l'environnement et de l'architecture, +41 21 315 52 00 | +41 79 647 99 85**
- **Jean-Daniel Schläppy, chef de division Numérisation et relation client, +41 21 315 26 32**

Lausanne, le 2 septembre 2020